

COTISATION : **35,00**

PARTICIPATION AUX CHARGES DE STRUCTURES :

Participation journalière (sauf instructeurs en école) : **15,00**
(Jusqu'à concurrence de 240 Euros)

LICENCE ASSURANCE FEDERALE :

Le pilote doit être titulaire de la licence assurance fédérale. Sinon le pilote pourra souscrire la licence suivante :

- Licence + assurance courte durée (12 jours consécutifs)
79,96
(Assurance RC et IA (10 000 €) et AR et PJ et FM)

La dispense de la partie assurance devra être justifiée par une attestation de couverture RC de sa compagnie.

LANCERS

- Treuillée **8,00**
- Remorqué : Forfait 500 m □ monoplace (6mn) **19,00**
□ biplace (8mn) **25,00**
- Remorqué : Voltige □ 1200m **48,00**

DEPANNAGE AIR :

la minute **3,85**

LOCATION HORAIRE DES PLANEURS : (gratuite à partir de la 4^{ème} heure)

Ka 8b	13,00			Ecole avec un instructeur ACVV	
Ka 6e	18,00				
ASK 23	20,00	ASK 13	22,00	ASK 13	27,00
Astir CS	21,00	ASK 21	30,00	ASK 21	35,00
Pégase	26,00	Duo-Discus	45,00	Duo-Discus	50,00
LS8	42,00	ARCUS	50,00	ARCUS	55,00

HEBERGEMENT PLANEURS: (si place disponible) Par jour :

Biplace : **8,00**
Monoplace : **6,00**
Motoplaneur : **10,00**

HEBERGEMENT :

Campeurs (cuisine et sanitaires) / jour : **GRATUIT**

A PROPOS DES ASSURANCES :

1) Le pilote étranger qui utilise un planeur immatriculé à l'étranger doit apporter la preuve de la souscription d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile aéronefs du pays dans lequel est immatriculé l'appareil. L'assurance doit couvrir l'activité réalisée en France.

Le pilote étranger qui refuse les assurances liées à la licence doit porter la mention manuscrite sur la licence :

« je refuse volontairement les assurances liées à la licence. Je suis assuré par ailleurs ».

2) Le pilote qui réside à l'étranger et qui utilise le matériel d'une association affiliée peut refuser de souscrire une assurance individuelle accidents vol à voile.

Dans ce cas, il doit porter, de sa main, sur la licence la mention :

« Je refuse l'assurance individuelle accident », dater et signer la licence.

Dans tous les cas la licence est obligatoire.